

Brandes de Pierre-là

Lettre d'information Natura 2000 - Juin 2003



Natura 2000 : un outil moderne de protection de la nature

Le réseau européen Natura 2000 vise à préserver notre patrimoine naturel sur le long terme, à l'échelle de tout le continent. Il s'appuie sur un ensemble de sites sélectionnés pour leur richesse biologique, où chaque Etat s'engage à appliquer des mesures de gestion durable en tenant compte des activités économiques et de loisirs préexistantes : en effet, la plupart des milieux dits naturels sont en fait le résultat du travail des hommes. Les activités humaines sont la plupart du temps nécessaires pour conserver les plantes et les animaux des sites Natura 2000.

Le document d'objectifs : un document d'intentions et d'actions

Pour satisfaire aux obligations des Directives européennes*, la France a choisi de réaliser un document d'objectifs pour chaque site. Etabli sous la responsabilité de l'Etat, ce document de référence constitue une aide à la décision. Dans une réelle volonté de concertation, il est réalisé en associant les acteurs concernés par le site (habitants, élus, socio-professionnels...) dont les représentants se réunissent au sein d'un comité de pilotage. Après une description des milieux naturels et des espèces, des activités socio-économiques et culturelles du site, les partenaires s'accordent sur des objectifs et la répartition des tâches et des moyens.

Un comité de pilotage

présidé par le Sous-préfet de Montmorillon et composé des administrations et organismes suivants :

- les maires d'Haims, Jouhet et Journet
- les conseillers généraux de la Trimouille et de Montmorillon,
- les syndicats, de la propriété agricole, des propriétaires forestiers sylviculteurs,
- la chambre d'agriculture,
- les syndicats agricoles (FDSEA, CDJA et confédération paysanne),
- Le Syndicat Intercommunal de Développement du Montmorillonais (SIDEM)
- le Centre Régional de la Propriété Forestière,
- les directions, de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Forêt,
- la fédération départementale des chasseurs,
- le Conservatoire d'espaces naturels du Poitou-Charentes,
- le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel,
- les associations de protection de la nature : APNEV, Vienne Nature.

* La création du réseau Natura 2000 est basée sur deux Directives européennes : la Directive « habitats » (du 21 mai 1992) et la Directive « oiseaux » (du 2 avril 1979).

La Directive « habitats » établit dans son annexe 1 la liste des « milieux naturels » dont il est nécessaire de conserver des éléments représentatifs en Europe, ceci afin de préserver la biodiversité européenne. Dans son annexe 2, figurent les espèces menacées (plantes et animaux, exceptés les oiseaux) dont les milieux de vie doivent être sauvegardés.

La Directive « oiseaux » vise à protéger les milieux où nichent et se nourrissent les espèces d'oiseaux menacées en Europe. La liste de ces espèces est fixée dans l'annexe 1 de la Directive.

Le site des « Brandes de Pierre-là » Constitué de landes à bruyères, ce site est un des derniers vestiges de ce paysage qui occupait au XIX^e siècle de très grandes superficies dans le Montmorillonais. Avec les chênaies, les mares et étangs de grand intérêt, ce site abrite également un grand nombre d'espèces faunistiques et floristiques originales et souvent menacées.



Inventaires biologiques, point de départ de la réflexion

Sont présentés ici, 7 habitats, une plante, un triton, un coléoptère et quelques-unes des douze espèces d'oiseaux, d'intérêt communautaire qui ont été recensés sur le site. Cependant, la riche des lieux a permis de recenser de nombreuses autres espèces végétales, 19 espèces de mammifères, 5 espèces de reptiles, 10 espèces d'amphibiens et 18 espèces de libellules. La France porte une responsabilité particulière pour la conservation de ces habitats naturels et espèces, dont certains sont en danger de disparition.

MARES ET ETANGS

Des habitats...

Mares colonisées par des algues

Cette formation de milieu aquatique stagnante a été repérée, par taches, sur des mares et des étangs du site dont les eaux n'ont pas subi de pollution.

Elle se caractérise par une végétation totalement immergée formée principalement de Characées (algues) qui forment des tapis assez denses sur le fond des mares et des étangs. L'autre particularité de ce type de mare qui subit un assèchement estival est d'abriter une station du rare ◀ Flûteau nageant, espèce vivace qui affectionne les sols sableux des mares et plans d'eau de faible profondeur.

Ces mares temporaires accueillent aussi des espèces animales indésirables, telles que la Perche soleil et l'Ecrevisse de Louisiane. Ces deux espèces provoquent des déséquilibres biologiques.

Facteurs écologiques favorables :
Bonne qualité physico-chimique de l'eau et lumière, végétation riveraine irrégulière, préservation contre les espèces non désirables (Ecrevisse de Louisiane, Perche soleil...).

Eaux douces à végétation flottante et/ou enracinée

Caractérisée par des végétaux flottants comme les lentilles, ou la plus rare Utriculaire (plante carnivore), ou enracinés comme les nénuphars et le potamogeton cette végétation se rencontre sur certaines mares des Brandes de Pierre-là, soit de façon relictuelle soit en grande superficie. Ces herbiers aquatiques se développent sur des eaux calmes et peu profondes.

Facteurs écologiques favorables :
Bonne qualité physico-chimique de l'eau et lumière, végétation riveraine irrégulière, préservation contre les espèces non désirables (ragondins...)

... et des espèces

Milan noir

Ce rapace migrateur chasse des campagnols et des insectes dans les milieux découverts, et ne dédaigne pas les déchets ou charognes qu'il peut glaner notamment sur les plans d'eau. Il niche sur un arbre.

Facteurs écologiques favorables :
Paysage varié, présence d'eau, quiétude aux abords du nid (d'avril à juillet).



Héron pourpré

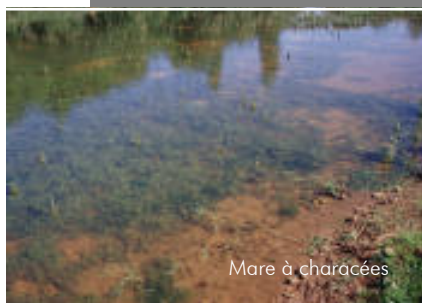
Le Héron pourpré est lié aux marais d'eau douce permanents. Son plumage mimétique et son cou très allongé lui permettent de passer inaperçu dans la végétation palustre. Il niche en colonies dans les roselières ou dans les boisements en bordure d'étang.

Facteurs écologiques favorables :
Roselières denses et boisements suffisamment inondés, tranquilles pendant la période de reproduction.

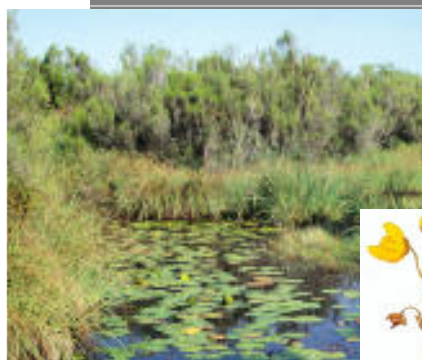
Triton crêté

Ce gros triton (16 cm) fréquente les paysages ouverts et plats tels que les zones bocagères avec prairies. Pour la reproduction (printemps), il affectionne les eaux stagnantes telles que les mares de faible profondeur et riches en végétation. En période estivale, il mène une vie terrestre et fréquente les bois et haies situés autour du site de reproduction.

Facteurs écologiques favorables :
Mares assez profondes avec végétation aquatique développée, sans poissons introduits.



Mare à characées



DE LA BRANDE À LA FORÊT

Des habitats...

Sur le site, se développe une végétation particulière aux sols pauvres, appelée Brande du Poitou. Il s'agit de landes qui sont en majorité des **Landes humides** se caractérisant par la présence de sphaignes (tourbière) ainsi que par la présence simultanée de la bruyère à quatre à angles et de la bruyère à balai. Ces landes humides sont associées à d'autres habitats comme les **Landes sèches**, qui elles sont dominées par la bruyère cendrée et l'ajonc nain et se développent sur sols siliceux.

Facteurs écologiques favorables :

Maintenir une mosaïque de parcelles d'âge varié (1 à 15 ans), arbres peu présents.

Particularité intéressante, sur ces landes qui sont pour certaines en cours de boisement naturel, se développe un autre habitat inscrit à l'Annexe I de la Directive européenne : **la Chênaie acidophile à chêne pédonculé**. Ces boisements sont présents sur trois stations majeures puis par petits îlots épars. On peut différencier deux types dans ces bois : sur les buttes, avec de la Canche flexueuse et le Chèvrefeuille des bois et au niveau des dépressions humides, avec la Molinie bleue en touffes (touradons), le Peucedan de France et le Tremble.

Facteurs écologiques favorables :

Laisser la lande évoluer vers le boisement de chênes ou conserver les landes par la mise en place de mesures de gestion adaptées.



Brande âgée
Chênaie- acidophile à
Chêne pédonculé ▶
Bruyère cendrée (1)
et Bruyère à quatre angles (2)

... et des espèces

Busards Saint-Martin et cendré ▶

Ces deux rapaces ont des mœurs assez proches : ils nichent au sol, très souvent dans les brandes et se nourrissent de campagnols et d'insectes qu'ils chassent sur les terrains découverts.

Facteurs écologiques favorables :

Milieux ouverts riches pour la recherche de nourriture, tranquillité en période de reproduction (d'avril à juillet).

Engoulevent d'Europe ▶

Oiseau nocturne au plumage couleur de feuilles mortes, l'engoulevent vit dans les brandes et les boisements clairs la Pierre-là où il niche à même le sol. Il se nourrit d'insectes qu'il capture en vol.

Facteurs écologiques favorables :

Brande et forêt claire, riches en insectes, quiétude pendant la période de nidification (mai à juillet).

Fauvette pitchou ▶

Petit oiseau originaire des régions méditerranéennes, la fauvette pitchou ne niche dans notre département que dans les landes à bruyères et à ajoncs. Les Brandes de la Pierre-là lui offrent ses milieux favorisés.

Facteurs écologiques favorables :

Brande du Poitou âgée de 6 à 15 ans, arbres rares, tranquillité pendant la période de nidification.

Lucane cerf-volant ▶

Cet impressionnant coléoptère passe une grande partie de sa vie à l'état de larve, à l'intérieur du bois mort. Des adultes volant ont été observés sur le site qui lui offre des biotopes favorables au développement de ses larves.

Facteurs écologiques favorables :

Arbres dépérissants ou morts, souches et bois mort en réseau dense.

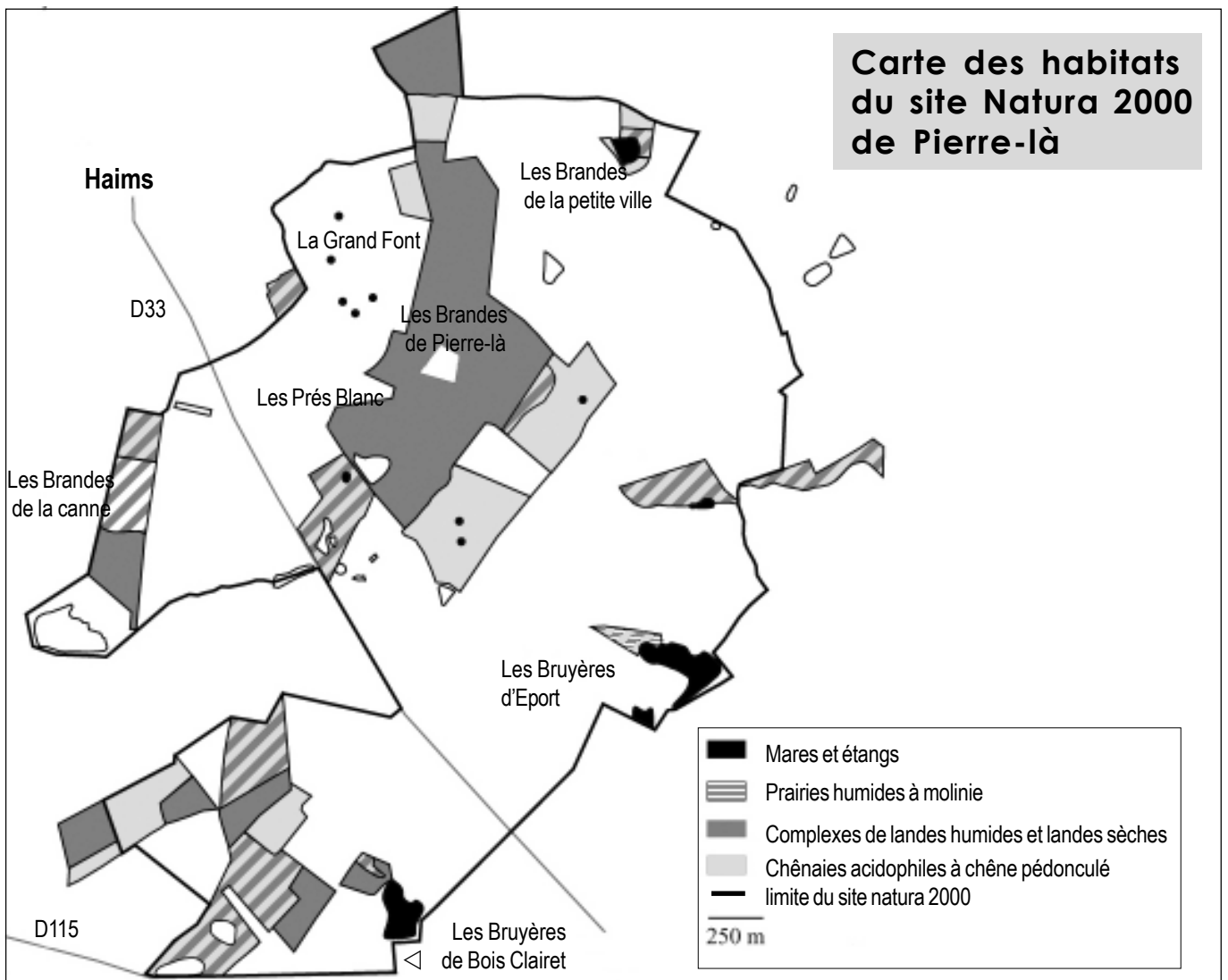


Tout en mosaïque...

Les landes, mares et étangs sont souvent associées à d'autres habitats tels que et les **Prairies à Molinie** (graminée aux feuilles d'un vert bleuté donnant une teinte particulière à la prairie) et dans une moindre mesure par les **Prairies à Nard**, formant des complexes imbriqués en mosaïque. Ces milieux sont très riches en orchidées et en insectes. Ainsi, la prairie à Molinie accueille le rare Cuivré des Marais, papillon inféodé à ces prairies humides.



Carte des habitats du site Natura 2000 de Pierre-là



Calendrier

- ✓ Constitution du comité de pilotage
- ✓ Installation du comité de pilotage : présentation de l'opération, de la méthode et du calendrier
- ✓ Inventaires des espèces et des habitats.
Cartographie des espèces et des habitats
- ✓ Premiers échanges avec les acteurs socioéconomiques pour inventaire de leurs activités
- ✓ 2^e réunion du comité de pilotage : présentation des inventaires
- ✓ Poursuite des rencontres des acteurs socio-économiques et de l'inventaire de leurs activités
- ✓ Analyse des interactions entre les activités humaines et la conservation des habitats et des espèces
- ✓ Hiérarchisation des objectifs, définition des lignes d'action
- ✓ 3^e réunion du comité de pilotage : validation du diagnostic socio-économique et des lignes d'action
- ✓ Définition, en concertation, des cahiers des charges
- ✓ Evaluation des coûts
- ✓ 4^e réunion du comité de pilotage : présentation et validation du document d'objectifs
- ✓ Diffusion et porter à connaissance du document d'objectifs

2002
janvier
2002
mai
2003
sept.
3
Oct.
2004
Février
04

OPÉRATEUR LOCAL

chargé de l'élaboration
du document d'objectifs :

**Ligue pour la Protection
des Oiseaux - délégation
Vienne (LPO Vienne)**

avec comme partenaires :
**Vienne Nature et le Centre
régional de la propriété
forestière**

Chargé de mission coordinateur :
Thierry DUBOIS

Contact : _____
LPO Vienne
ZI République II -
Espace 10 - Bât. D2
17 rue Albin Haller -
86000 Poitiers
Tel : 05 49 88 55 22
Fax 05 49 30 11 10
Email : vienne@lpo.fr

